

Bimestriel
20.000 exemplaires
(édition Sud)

Boîte postale 44
1640 Rhode-St-Genèse

Imprimé sur papier
recyclé

Site Internet
www.carrefour.be



**Marathon
judiciaire**

La Cour d'Appel de Bruxelles a rendu le 17 juin dernier son arrêt dans le conflit opposant l'asbl Carrefour des Associations locales, editrice de notre magazine, à la commune d'Overijse en déboutant celle-ci de l'appel qu'elle avait interjeté contre le jugement prononcé en 1^{re} instance le 11 janvier 1999.

Immigré chez soi et malgré soi...
C'est le sous-titre du livre que vient de publier Marcel BOLLE DE BAL : un témoignage vivant, émouvant et caustique sur ses tribulations de citoyen de la Périphérie bruxelloise.

explique la genèse de son livre, que lui avait conseillé d'écrire vers... 1970 Val LORWIN, son professeur à l'université de Chicago, effaré des épisodes clocheresques de la fédéralisation débutante de la Belgique.

Ecrit à la première personne du singulier, ce livre donne au lecteur l'impression qu'il peut discuter avec l'auteur, assis face à lui devant une bonne table.

Mais quand il aborde le choix du titre initial de son livre, *Tintin au pays des Flamands*, et pourquoi celui-ci n'a finalement pas été retenu (p. 34), il y a de quoi rire franchement !

Qui ne connaît Marcel BOLLE DE BAL à Linkebeek ? Même le badaud totalement étranger à la vie publique de sa commune a croisé un jour ou l'autre ce personnage d'allure biblique, à la barbe quasi léopoldienne, à la mine aussi imposante que bienveillante.

et suisses. C'est donc un éminent sociologue qui s'adresse à nous.



Dans le langage ésotérique du savant ? Pas du tout !

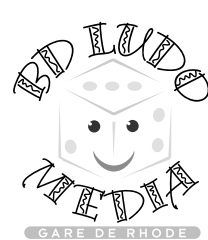
Le déclic, ce fut le refus de la minorité flamande au Conseil Communal de Linkebeek de le laisser prononcer en français son discours d'adieu au bout d'une bonne trentaine d'années d'activité politique locale, le 21 décembre 2000. Au solstice d'hiver... La nuit noire allait précéder la lente ascension de l'astre du jour jusqu'au
(suite p. 14)

Il y a déjà de quoi sourire quand il

De quoi s'agit-il ? Le 28 février 1989, le Conseil communal d'Overijse a voté un règlement interdisant la diffusion toutes boîtes d'imprimés en français. Ce règlement fut précisé le 22 juin en visant directement notre magazine, — dont venait d'être distribué le premier numéro destiné à l'ensemble de la Périphérie, — parce qu'il est rédigé en français et "trouble l'ordre public".

Suite à l'application pratique de cette interdiction en novembre suivant, nous avons intenté une action en référé (procédure rapide) au bout de laquelle, le 23 janvier suivant (deux mois après...!), le jugement reconnut le bien fondé de notre action tout en nous déboutant sous prétexte que... nous n'avions pas fait la preuve du préjudice que nous causait l'interdiction de distribuer notre magazine !

*Un jugement en référé n'ayant guère de valeur pour la jurisprudence, nous avons alors intenté une action contre la commune d'Overijse pour faire déclarer ces règlements communaux illégaux (et même inconstitutionnels).
*(suite p. 15)**



Horaires

MERCREDI	14.30 - 17h00
VENDREDI	15.45 - 18h00
SAMEDI	09.30 - 12h30

15, place de la Station - 1640 Rhode **voir pg.**

Nouvelle saison

voir page ...



Essayez gratuitement nos nouveautés pendant une séance.

DEMANDEZ LE PROGRAMME

• JEUDI 2 OCTOBRE

Pays des 3 frontières - La Calamine - Moresnet
Gare de Rhode 7 h 30

• JEUDI 13 NOVEMBRE

Irlande, terre de vacance ... ou de violence ?
14h au Verger à Rhode

GYM SANTÉ

Chaque mardi de 17 à 18h (1ère séance le 9 septembre)
Chaque jeudi de 11 à 12h (1ère séance le 11 septembre)
Accompagnement musical pour la séance du jeudi.
Centre sportif du Wauterbos à Rhode.
P.A.F. saison: 144 €
Les activités sont suspendues pendant les congés scolaires.

LE BEL AGE INFORMATIONS PRATIQUES

Tél.: 02 358 47 78 (de 9 à 10h) - Banque: 068-2104101-04



Bimestriel d'information
édité par l'a.s.b.l. Carrefour des
Associations locales
20.000 exempl. distribués à
Alsemberg, Beersel, Drogenbos,
Dworp, Linkebeek, Rhode-St-Genèse

abonnement : 7,50 euro/an
compte n° 068/2044200/49

Boite postale 44 - Rhode-Saint-Genèse
Internet : www.carrefour.be

tél. 0475/58.01.93

Conception graphique : Rush Studio
Editeur responsable : Christian DERCO
Av. de Broqueville 22, 1200 Bruxelles.



Incinérateur

Il semble bien être définitivement enterré (si l'on peut dire !).
Quoique... sait-on jamais ?

Défense Environnement Bruxelles -
Verdediging Milieu Brussel vient
donc de récapituler la première
partie de l'*Epopée de l'incinérateur*.

Sa construction était le fruit de la
décision du gouvernement flamand
d'établir un incinérateur par
province. Parmi les quatre sites
proposés, — Vilvorde, Schelle,
Kessel-Lo et Drogenbos, — c'est ce
dernier qui avait été retenu par la

province de Brabant Flamand.

Située à la lisière de la Région de
Bruxelles-Capitale, c'était la
commune idéale... aux yeux des
autorités provinciales, du moins :
des habitants en majorité
francophones et des vents
dominants rabattant les nuisances
vers l'agglomération bruxelloise.
Elles croyaient donc ne rencontrer
qu'un minimum d'opposition de la
part de leurs électeurs.

Caramba ! Les premières réactions
publiques émanent d'un comité
Zennevallei Ovenvrij constitué par
des Beerselois et relayé par leur
bourgmestre, ainsi que par ceux de
Drogenbos, Leeuw-Saint-Pierre et
Hal. Pendant sept ans, les
habitants flamands et
francophones luttèrent contre ce
projet aberrant mais pas innocent.

La leçon qu'on peut en tirer, c'est
que quand leurs intérêts sont en
jeu, Flamands et francophones sont
toujours capables de collaborer, ou
en tout cas de travailler au même
objectif. Sans doute n'était-ce pas
vraiment le but recherché par les
autorités provinciales...



Plaintes contre De Lijn

Des plaintes avaient été déposées
en 2003 auprès du gouverneur-
adjoint du Brabant Flamand par
l'Administration communale de
Linkebeek, par deux habitants de

cette commune et par le
bourgmestre de Wezembeek-
Oppem contre l'affichage
d'horaires unilingues en
néerlandais aux arrêts des lignes
de bus de ces deux communes :
une situation d'autant plus
paradoxe que le nom des arrêts y
figurait dans les deux langues
(lorsqu'il diffère d'une langue à
l'autre, évidemment). Les noms et
mentions des horaires des TEC
(chaussée d'Alseberg), eux,
figurent dans les deux langues,
avec priorité au néerlandais.



En réponse aux questions du
gouverneur-adjoint, De Lijn
répondit que le ministre flamand
de la Mobilité (à l'époque, Steve
STEAERT) l'avait chargée d'appliquer
la législation linguistique selon
l'interprétation du professeur Marc
BOES (KUL) dans son étude
*Vernederlandsing van het
straatbeeld en verfijning van de
bestuurstaal* (dont le titre suffit à
suggérer le contenu...), relayée par
trois autres professeurs flamands
et par le gouverneur du Brabant
Flamand. Elle précisa même qu'elle
avait fait enlever les noms d'arrêt
en français suite à... l'intervention
du gouverneur !!!

Constatant que cette
interprétation allait complètement
à l'encontre des lois coordonnées
sur l'emploi des langues en matière
administrative (1966), le
gouverneur-adjoint en averti De
Lijn. Encore faut-il que celle-ci se
plie à cet avis et que ses autorités
de tutelle le lui permettent...

B a s k e t

baby

Initiation

Competition

infos

0477/95.00.80

02/380.60.37

Hall Wauterbos - RHODE



A.s.b.l. Matricule: 2220

Constituée en 1971, à l'initiative de Charles Bertin, l'Association culturelle s'est donné pour mission de promouvoir la culture française



Saison 2003 – 2004 (1^{ère} partie)

Midis de Rhode (le mardi de 12h30 à 14 heures au Centre culturel de Wauterbos)

- | | | |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| 7 octobre | Le poète Jacques BREL , par JANINE VREVEN | licenciée es lettres de l'Université de Montpellier |
| 21 octobre | Bien se nourrir et protéger sa santé : comment et pour quels résultats ? par JEAN NEVE | Dr. en sciences pharmaceutiques, professeur à l'U.L.B. |
| 4 novembre | Splendeurs de la Renaissance italienne : la Cour des Este à Ferrare , par KARIN DEBBAUT | licenciée en histoire de l'art et archéologie |
| 18 novembre | L'image de la femme dans l'opéra : Carmen, Traviata, Elektra, Lulu... , par GILLES REMY | musicologue, flûtiste à bec, concertiste |
| 25 novembre | L'épopée des "grands bâtisseurs" dans le monde , par VICTOR ROISIN | ingénieur civil, professeur émérite de l'U.L.B. |
| 9 décembre | Du Roi au "couple royal" l'effet de la pression populaire , par FRANCIS BALACE | professeur d'histoire à l'U. Lg. |

Entrée : 5 euros – Cartes de 6 séances au choix : 25 euros – Sandwiches et boissons dès 12 heures

Exploration du Monde (le vendredi à 20h30 au Centre culturel de Wauterbos)

- | | |
|--------------|---------------------------------------------------------------------|
| 26 septembre | "TUNISIE au delà du charme" par ANNE-SOPHIE TIBERGHEN |
| 24 octobre | "Une vie de MAHARAJAH" par DOUCHAN GERSI |
| 28 novembre | "FLORENCE – VENISE – ROME" villes d'artistes" par GUY THOMAS |

Abonnement aux 6 séances : 30 euros – Réduction (jeunes et 3^{ème} âge) : **20 euros**

Abonnements en vente à la Bibliothèque Charles Bertin, parvis Notre-Dame 5, à la Librairie de la Station, Place de la Station ou par virement au compte n° 210-0316292-27 de l'Association culturelle en faisant mention du nombre d'abonnements souhaités.

Prix à la séance : 7,50 euros – Réduction (jeunes et 3^{ème} âge) : **5 euros**

Visites guidées

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| le vendredi 7 novembre
à 10h30 | au Palais des Beaux Arts à Bruxelles, une visité guidée de l'exposition
"Une Renaissance singulière" : la Cour des Este à Ferrare |
| le lundi 17 novembre
à 10h30 | au Palais des Beaux Arts à Bruxelles, une visité guidée de l'exposition
"Vénus dévoilée : la Vénus d'Urbino du Titien, d'après une idée d'Umberto Eco" |
| Le mardi 2 décembre
à 13h | au Musée d'Ixelles , 71 rue van Volxem, 1050 Bruxelles, une visite guidée de
"Futurisme" par Madame van de Kerchove. |

Renseignements et Inscriptions : aux *Midis de Rhode* ou à la *Bibliothèque Charles Bertin* aux heures d'ouverture.
Priorité est accordée aux membres de l'Association culturelle en règle de cotisation.



Heures d'ouverture :

Lundi et mercredi de 14 à 18 heures

Samedi et dimanche de 10 à 12h30

Parvis Notre-Dame, 5 (Espinette Centrale) – tél. 02 358 10 53

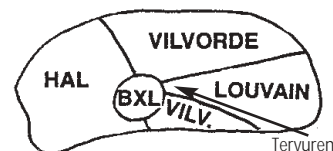
Lundis de la Bibliothèque

- | | |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| 13 octobre | ALAIN BOSQUET DE THORAN – <i>Le cavalier de Monalena (roman, Ed. de l'Aube)</i> |
| 10 novembre | ARIANE LE FORT – <i>Beau-fils (roman, Ed. du Seuil)</i> |
| 8 décembre | NICOLE MALINCONI – <i>A l'étranger (roman Ed. Le Grand Miroir)</i> |

Autres activités

- | | |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| du 17 septembre
au 1 ^{er} octobre | Les parcours-images de Marc Brasseur
Exposition de photos de 21 écrivains de notre Communauté |
| le 20 septembre | Heure du Conte pour les enfants de 6 à 9 ans par MONIQUE MICHEL, conteuse |
| le 28 septembre | Rhode en fête – portes ouvertes – prêts gratuits – fouillerie |
| le 19 octobre | Fureur de lire – portes ouvertes – prêts gratuits – fouillerie |
- Les derniers dimanches de chaque mois : Ludolire

Présent et futur de la représentation francophone dans l'arrondissement (Bruxelles) - Hal - Vilvorde



Nous vivons dans deux arrondissements différents : l'un, administratif (Hal-Vilvorde); l'autre électoral (Bruxelles-Hal-Vilvorde) uniquement pour les élections législatives et européennes). Le maintien de celui-ci vise à ce que les francophones de la Périphérie puissent continuer à voter pour des candidats de leur communauté.

Qu'arriverait-il s'il était scindé aussi ?

Résultats électoraux

Aux élections fédérales du 18 mai dernier, 74.487 électeurs ont voté pour une liste francophone dans les limites de l'arrondissement administratif de Hal-Vilvorde (donc, en négligeant les votes exprimés en Région bruxelloise) : un électeur sur cinq, — soit 1 % de plus qu'en 1999.

La progression est générale, mais variable selon les cantons :

- Hal : + 2,38 %.
- Vilvorde : + 1,74 %.
- Zaventem : + 1,32 %.
- Asse : + 1,27 %.
- Meise : + 0,88 %.

Nous ne reprenons pas le canton de Lennik : comme c'était le plus petit canton utilisant des bulletins sur papier, c'est là que le ministère de l'Intérieur a comptabilisé tous les votes des Belges à l'étranger inscrits dans l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde. La comparaison avec les chiffres de 1999 n'aurait donc pas de sens.

La plupart des partis francophones ont profité de cette progression :

- MR : 38.221 voix, 10,1 % (+ 1).
- PS : 15.435 voix, 4,1 % (+ 2).
- CDH : 8.895 voix, 2,4 % (+ 0,4).
- Ecolo : 8.010 voix, 2,1 % (- 3).
- CDF (dissident de l'ex-PSC) : 2.558 voix, 0,7 %, à égalité avec le FN, + 0,2 %.

- les autres partis débutants ont chacun moins de 500 voix (0,1 %).

Meilleurs scores : premier parti francophone dans tous les cantons, le MR obtient 20,67 % dans celui de Zaventem (mieux que tous les partis flamands). C'est dans le même canton qu'obtiennent leur meilleur score le CDH (5,93 %), Ecolo (3,72 %) et le CDF (1,60 %).

Pour le PS (5,98 %) et le FN (1,07 %), c'est dans celui de Hal.

Votes de préférence obtenus par les candidats, — effectifs ou suppléants, — de la Périphérie :

- au Sénat : Georges CLERFAYT (MR/Rhode) 18.843.
- à la Chambre :
 - Frédérique RIES (MR/Rhode, suppl.) 12.348.
 - Véronique CAPRASSE (MR/Kraainem) 6.214.
 - François VAN HOOBROUCK (MR/Wezembeek, suppl.) 5.031.
 - Eric LIBERT (MR/Rhode, suppl.) 4.696.
 - Guy PARDON (MR/Dilbeek) 2.980.
 - Marc CORNELY (PS/Wezembeek) 2.256.
 - Chantal WOITRIN (CDH/Wezembeek) 1.741.
 - Pol WILLEMART (CDH/Kraainem, suppl.) 1.268.
 - Claire MAHAUX (CDH/Zaventem, suppl.) 1.167.
 - Marc Antoine MATHYSEN (CDF/Sterrebeek) 1.122.
 - Nathalie DE SURAY (CDH/Wemmel) 972.
 - André AMAND (CDH/Kraainem) 600.

Du côté flamand,

- VLD : 82.611 voix = 21,9 % (+ 0,6);
- CD&V (ex-CVP) : 65.448 voix = 17,3 % (- 1);
- Vlaams Blok : 59.307 voix = 15,7 % (+ 1,5);
- SPa-Spirit : 58.771 voix = 15,6 %.
- NVA : 16.218 voix = 4,3 %.
- Agalev : 9.290 voix = 2,5 % (- 5,6).

- Meilleurs scores à la Chambre :
- Herman VAN ROMPUY (CD&V/Rode) 25.897.
 - Tom DEFRAENE (CD&V) 16.821.
 - Willy CORTOIS (VLD/Vilvoorde) 10.211.
 - Stefaan PLATTEAU (VLD/Dilbeek, suppl.) 7.742.
 - Frans VERMEIREN (VLD/Zaventem) 7.587.

Vers la scission ?

Jusqu'au 18 mai, l'arrondissement avait autant d'élus (11) dans chaque rôle linguistique à la Chambre. Depuis les élections, il y a 13 francophones pour 9 néerlandophones, à cause :

- du vote des Belges de l'étranger;
- des nouveaux électeurs;
- du nombre de francophones croissant en Périphérie.
- des effets de l'apparementement (surplus des voix recueillies dans les arrondissements de Louvain et de Nivelles) : en 1999, les listes néerlandophones avaient obtenu 11 élus avec 335.970 voix grâce à l'apparementement, alors qu'il avait fallu 421.816 voix aux listes francophones pour en obtenir autant. Cette fois, l'effet de l'apparementement s'est inversé.

Les politiciens flamands voudront donc de nouveau scinder notre arrondissement électoral pour isoler les voix francophones de la Périphérie de leurs homologues bruxelloises. Ce qui les a freinés jusqu'à présent, c'est que les néerlandophones de Bruxelles ne bénéficieraient plus non plus de l'apport massif des voix de leurs homologues de la Périphérie.

Mais si un nouveau marchandage communautaire leur offrirait un quota garanti de sièges dans l'hypothétique arrondissement électoral bruxellois dont ils auraient obtenu la séparation d'avec la Périphérie ? N'ont-ils pas déjà obtenu cette représentation minimale garantie pour les prochaines élections régionales à Bruxelles...?

Onbespreekbaar (non négociable) disent en chœur les partis francophones ? Mais ce ne serait pas la première fois qu'ils changeraient d'avis... Donc, **si cela arrivait quand même ?**

En cas de scission, on pourrait inférer des résultats cités que les francophones obtiendraient 1 à 3 sièges dans l'hypothétique arrondissement électoral de Hal-Vilvorde :

- si chaque parti francophone se présentait séparément, seul le MR serait quasi certain d'avoir un élu de la Périphérie à la Chambre (c'est déjà le cas d'Eric LIBERT, qui y succède à Georges CLERFAYT;
- si PS, Ecolo et CDH s'unissaient, leurs 32.340 voix additionnées ne leur assureraient pas un siège avec certitude;
- si une liste de type UF (MR, PS, CDH, indépendants) se présentait, ses 62.551 voix lui vaudraient deux sièges;
- si Ecolo et le CDF rejoignaient cette liste (73.119 voix), on ne serait plus loin de trois élus.

Galop d'essai pour les régionales

Aux derniers scrutins provincial (6 élus) et régional (1 élu), UF n'a pu dépasser 44.053 voix. Où sont passées les 30.000 manquantes ? Ecolo (non-membre d'UF) ne se présentait pas, mais poussait à voter Agalev (ce que ses électeurs ne faisaient pas nécessairement). De toutes façons, depuis la crise gouvernementale du printemps, Ecolo revoit ses rapports avec Agalev.

En captant ces 30.000 voix pour le scrutin régional de juin 2004, la liste UF obtiendrait un second élu au Parlement flamand (derrière Christian VAN EYKEN, notre seul élu actuel) pour autant qu'elle s'élargisse, qu'elle actualise son programme, qu'elle le fasse connaître au plus tôt, ainsi que ses candidats, dans tout le Brabant Flamand. Il est plus que temps de s'y mettre !



RENSEIGNEMENTS

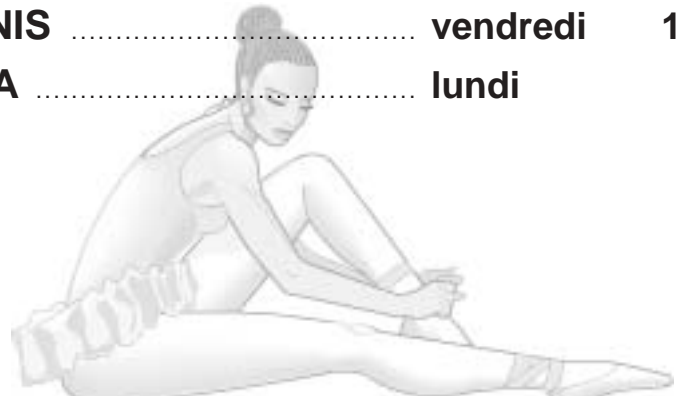
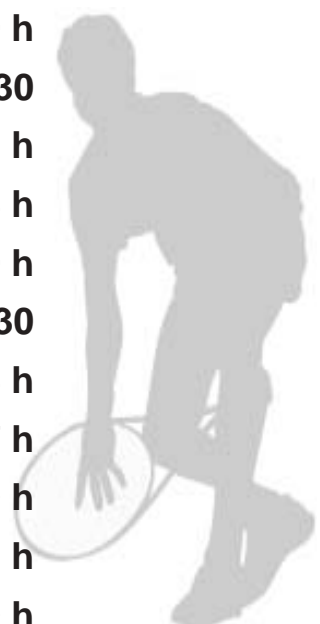
02 358 20 76

02 358 17 42

0485 14 65 96



AEROBIC	lundi	20 h
AQUAGYM	mercredi	19 h
BADMINTON	mercredi	18 et 19 h
BREAK DANCE	jeudi	19 h
CAPOEIRA	jeudi	20 h
CHANT	lundi	16 h 30
DANSE CLASSIQUE	samedi	9h15 à 13 h
FUNK RAP	jeudi	18 h
GYM DOUCE	mardi	20 h
INITIATION PHOTO	mardi	19 h 30
JONGLERIE	lundi	18 h
MODERN JAZZ	mercredi	16 et 17 h
NATATION	jeudi	17 à 19 h
TENNIS	vendredi	18 à 22 h
YOGA	lundi	19 h



C'est ainsi que le journal Le Soir a appelé les points que les négociateurs francophones lors de la formation du gouvernement fédéral ont menacé leurs homologues flamands d'aborder s'ils exigeaient de nouvelles réformes institutionnelles (éditions datées des 19-20-21 juillet).

Dans l'ordre :

- la ratification de la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités.

- permettre l'accès de tous les enfants (et pas seulement ceux résidant dans la commune, ce qui est contraire à un jugement de la Cour européenne de Luxembourg datant de... 1968 !) dans les écoles francophones des communes à facilités, dont l'inspection resterait purement francophone, contrairement à ce que réclament les politiciens flamands.

- la création d'une chambre paritaire au Conseil d'Etat pour toutes les affaires touchant à l'emploi des langues;

- le retrait de la circulaire Peeters et la compétence exclusive du fédéral dans l'emploi des langues;

- la réduction des exigences linguistiques flamandes à Bruxelles;

- la tutelle du fédéral sur les communes pour les élections fédérales et régionales en matière linguistique;

- la possibilité pour la Communauté Française de subsidier des associations situées en Flandre... (les autres exigences débordent de Bruxelles et de la Périphérie).

L'effet dissuasif fut, paraît-il, immédiat. On s'en félicite évidemment...

...dans un premier temps !

(suite p. 10)

Rhode St. Genèse

Une nouvelle Maison du Peuple à Rhode ?

Chef-d'œuvre de Victor HORTA, la Maison du Peuple de Bruxelles fut démolie en 1964, malgré les hurlements des milieux cultivés. Quarante ans après, la Belgique est encore montrée du doigt pour ce vandalisme organisé.

Rhode va-t-elle connaître un scandale analogue, toutes proportions gardées ?

Le problème posé par la maison tout à fait originale située dans le quartier des Espinettes, avenue Lequime 59, a été évoqué dans la presse à l'approche de la réunion de notre Conseil communal du jeudi 31 juillet. Mais le flot médiatique a vite couvert les remous suscités par cette affaire, la période estivale n'étant de plus guère favorable à la mobilisation de l'attention du public. Il est donc nécessaire d'y revenir en détail.

De quoi s'agit-il ? D'un témoin majeur de l'architecture contemporaine menacé par un projet immobilier.

Le diamantaire anversois Bertie URVATER l'avait fait construire en 1960 pour abriter sa copieuse collection de tableaux de grands maîtres de l'art contemporain (une centaine de tableaux, de Max ERNST à MAGRITTE et DELVAUX).

De là l'originalité du bâtiment, conçu par l'architecte André JACOMAIN comme une maison-musée, dans laquelle la pénétration de la lumière naturelle est calculée pour offrir l'éclairage optimal des toiles. Des murs miroirs reflètent, — selon l'angle sous lequel on se place, — le jardin ou d'autres coins du living qui paraît de la sorte beaucoup plus grand qu'il n'est en réalité. Le décor de marbre et de cuivre rouge témoigne encore du luxe de l'immeuble.

Seulement, voilà : en conflit avec ses confrères, le diamantaire a quitté Rhode pour le Panama peu après l'achèvement de sa maison, qu'il a vendue à la République du Congo désireuse d'en faire la résidence de son ambassadeur. Dans le cadre de la liquidation de l'ère mobutiste et des "trous" financiers qu'a engendrés celle-ci

pour l'Etat congolais, celui-ci la revendit il y a environ un an à un consortium immobilier.

Chacun sait que, pour ce genre d'entreprise, la valeur culturelle des biens qu'elle acquiert pèse peu en regard de leur valeur financière. Une seule maison, — fût-elle un chef-d'œuvre... — sur un terrain de 2,5 hectares, c'est du gaspillage aux yeux de ses dirigeants, qui invoquent évidemment la loi du marché...

Un projet de démolition en vue de la construction de trois villas a donc été élaboré. Le prétexte était tout trouvé, toujours le même : l'état actuel de la maison entraînerait des frais démesurés (600.000 euros ?) par rapport à l'intérêt qu'elle présente (l'intérêt financier, évidemment).



De fait, à part une courte réoccupation à l'automne 2000, la maison URVATER est à l'abandon depuis treize ans. Elle a donc été "cannibalisée", mais sa structure est intacte et, en y mettant de la bonne volonté et de l'argent, on peut la restaurer. Les dimensions du terrain permettent de combiner son maintien avec la construction de nouveaux immeubles, pour autant, bien sûr, qu'ils soient de gabarit analogue.

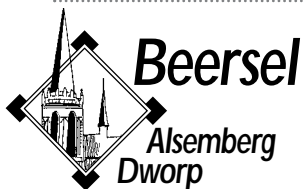
C'est donc sagement que le Conseil communal de Rhode précité a refusé le permis de démolir. Mais ce n'est qu'un répit: la Région Flamande, qui décide en dernier ressort, ne semble pas du même avis. Son ministre de la Culture, compétent en la matière, Paul VAN GREMBERGEN (Spirit), ne veut pas faire classer cette maison, dont il ne voit pas l'intérêt. Ce qui lui vaut un

fameux bonnet d'âne !

En effet, la maison URVATER est considérée par tous les milieux architecturaux comme un témoin irremplaçable de l'art de bâtir au XX^e siècle. Son concepteur, l'architecte André JACOMAIN, y voit même son chef-d'œuvre, à égalité avec le restaurant universitaire du Sart-Tilman. Cette référence n'étant sans doute pas très familière à nos lecteurs qui ne sont pas d'anciens étudiants de l'ULg, — et moins encore à M. VAN GREMBERGEN ! — citons une plus proche : l'immeuble circulaire Glaverbel, — chaussée de La Hulpe à Boitsfort, — conçu avec trois collaborateurs.

Comme l'opinion d'architectes francophones risque de ne pas peser lourd auprès du ministre, —

ex-Volksunie ! — limitons-nous aux avis qu'il est susceptible d'entendre : ceux du Sint-Lukasarchief et de Geert BEKAERT, deux autorités reconnues en matière architecturale. Signalons aussi l'opinion très élogieuse des auteurs de l'ouvrage *Bouwen door de eeuwen heen in Vlaanderen*, d. 2n : *Vlaams-Brabant. Halle-Vilvoorde*, p. 560 : *Verfijnde en evenwichtige vormgeving die gepaard gaat met uitgezochte materiaalkeuze en bijzonder verfijnde, rijkelijke afwerking* (forme raffinée et équilibrée du bâtiment, choix recherché des matériaux, finition raffinée sans regarder à la dépense). Paru en 1977, — donc *in tempore non suspecto*, — ce livre a été rédigé par *twee eminente vrouwelijke kunsthistorici* (deux éminentes historiennes de l'art) avec l'appui... du ministère de la Communauté Flamande !



Beersel

Alseberg Dworp

Dernier repos

Le cimetière de Tourneppe/Dworp compte une tombe très particulière : une pyramide de marbre noir dont le sommet est recouvert d'une feuille d'or.

Plus étrange encore, le mur du cimetière proche de cette pierre tombale est découpé en forme de triangle de telle sorte que le soleil illumine la pointe de la pyramide les 21 et 22 décembre.

L'angle de cette découpe a été calculé par... l'Institut Royal Météorologique pour satisfaire le dernier souhait du baron d'ANETHAN, époux de la dernière descendante directe des comtes CORNET DE GREZ, propriétaires du Gravenkasteel (actuel Gravenhof), qui furent bourgmestres de Tourneppe sans interruption de 1825 à 1919.



Linkebeek

Le coq

Dans le cadre du renouvellement de la toiture de l'église, il était prévu de restaurer le coq perché sur le clocher depuis un siècle et demi. Mais ce Mathusalem des gallinacés ecclésiastiques avait subi trop de pluie, de neige, de gel, de tempêtes pour signer un nouveau bail sur son observatoire.

C'est donc un tout nouveau coq, pas élevé en batterie, qui sera inauguré le **samedi 20 septembre à 11 heures**.

Peter Pan

Depuis Pâques, la maison de jeunes d'Holleken reste désespérément fermée, fruit d'une nouvelle vague de vandalisme à la Ferme d'Holleken et dans le parc. Les

animateurs ont mis la clef sous le paillason. Il n'y a pas de caméras de surveillance et, si la police patrouille régulièrement la nuit, dès qu'elle a le dos tourné... Ce ne sont pas les cachettes qui manquent dans le parc de même que dans le cimetière tout proche dont la porte latérale est régulièrement fracturée.

Les habitants demandent des animations sur les lieux où se rencontrent les jeunes et l'intensification de la lutte contre les tags qui réapparaissent.

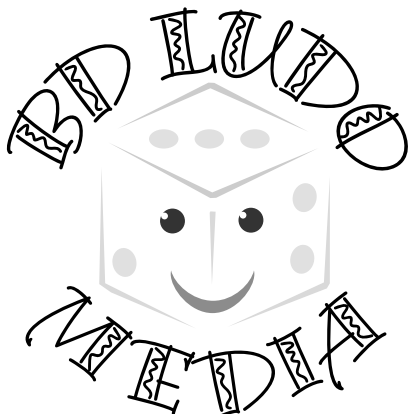
Carrefour
24 heures / 24
tous les jours de
l'année
www.carrefour.be

Les francophones de l'arrondissement de Louvain ont pu voter le 18 mai pour des candidats à la

Chambre s'exprimant dans leur langue : une liste complète a récolté près de 2.000 voix au bout d'une campagne de moins d'un mois. Elle était conduite par Véronique DUMOULIN (Tervuren, 581 voix), Edgard LEMMENS (Tirlemont, 88 voix), Yves LOMBAERTS (Tervuren, 190 voix), Thérèse SOLÉ (289 voix), Myriam DEWAERSEGGER (115), Pierre THIENPONT (193 voix) et Eric POSWICK (263 voix).

Un résultat encourageant à un an des régionales.

Une première depuis 1985



GARE DE RHODE

MERCREDI 14.30 - 17h00
VENDREDI 15.45 - 18h00
SAMEDI 09.30 - 12h30

200 CD ROM

- éveil - éducation
- jeux

800 JEUX

- grands jeux en bois
- malle anniversaire
- jeux vidéo

4000 BD

- les séries complètes
- les dernières nouveautés

15, PLACE DE LA STATION • RHODE
Renseignements : 02 358 17 25 ou 0485 14 65 96

des nouvelles BD

SALES MIOCHES !
Tome 6 Les frères Dalessandre
Skiav & Berlion & Corbeyran
(Editions Casterman)

Pour une fois, nos "sales mioches" ne sont pas embarqués dans une magouille plus ou moins foireuse.

"L'élégant" leur a trouvé un petit boulot de vide grenier tout ce qu'il y a de plus réglo et en plus à la montagne, presque des vacances! Arrivé sur place, l'accueil mitigé du propriétaire ne manque pas de surprendre la petite bande. Celui-ci ne veut plus entendre parler de déménagement alors qu'au téléphone il semblait si pressé de vendre sa maison.

SALES MIOCHES ! Les frères Dalessandre



Ce soudain revirement ne manque pas d'intriguer les gones qui ont le flair pour repérer les vilaines combines!

EXTRA MUROS
Tome 1. La griffe du diable
Hulet
(Editions Casterman)

La "griffe du diable"... L'endroit dit-on est maléfique!

Le moyen-âge est loin maintenant et les templiers ont laissé la place à quelques chevaliers farfelus férus de jeu de rôles, appréciant le côté mystérieux de ce coin perdu des Ardennes. Des hommes d'affaires, eux, y implanteraient bien un grand parc d'attractions: Superstitions, magie et sorcellerie attireraient des milliers de touristes, une opération juteuse pour le village voisin du site.

Cette invasion soudaine d'étrangers déplaît aux habitants du village qui semblent partager un secret en commun.

EXTRA MUROS La Griffe du Diable



Ils sont prêts à tout afin de tenir les curieux à l'écart de la vieille chapelle romane...

ZIZI LA CHIPIE
Tome 2 Vedette de la chanson
David De Thuin & Florence Sterpin
(Editions Casterman)

ZIZI LA CHIPIE Vedette de la chanson



Zizi n'est pas très portée sur les phénomènes de modes, ce n'est pas le cas des autres filles de sa classe! Elles veulent toutes se présenter à l'émission de télé "Flopstars". Bien malgré elle et grâce à un concours de

circonstances, c'est elle qui est élue "nouvelle vedette de la chanson"!

Zizi est vite débordée par la gloire et se demande bien comment faire pour gérer son succès!

DIES IRAE
Tome 1 Maléfices
Max & Mercier & Seiter
(Edit. Casterman)

Théo est apprenti boulanger et lorsqu'il va se coucher, sa mère part travailler à son tour pour nettoyer des bureaux.

DIES IRAE Maléfices



Si son père ne s'était pas "Cassé la pipe", il serait peut-être aller à la FAC...

Sa seule manière à lui pour s'évader, c'est de se plonger dans les livres!

Grâce à un ami brocanteur, il a accès à des masses d'ouvrages souvent sans grands intérêts mais cela ne l'empêche pas de les dévorer.

Dans la dernière caisse ramenée, un ancien grimoire attire son attention.

Même s'il ne croit pas à la magie, la tentation est trop grande pour lui d'essayer les formules du "De natura Daemoni", petit traité de magie à l'usage des néophytes!

par André Gielis
Tél. 358.28.33

MORT DE TROUILLE
Tome 3 Maléfice et mandragore
Mauricet & Vanholme
(Edit. Casterman)

Un copain de classe a disparu et nul ne sait ce qu'il est devenu!

La police suppose qu'il s'agit d'une simple fugue. Heureusement, la fête d'Halloween distrait un peu les enfants de cette triste absence. Emma, une jeune roumaine récemment inscrite à l'école essaie d'attirer l'attention autour d'elle.

MORT DE TROUILLE
Maléfice et mandragore



Max tombe sous le charme de la malheureuse orpheline tandis que Robin se méfie de cette étrange fille dont les casses-croûtes ressemblent à de la nourriture de martien!

VAGUE À L'AME
Pourquoi & Pécherot
(Edit. Casterman)

Momo et Lisa écoutent avec enchantement les histoires du vieux Marcel.

Il faut dire qu'il n'a pas son pareil pour faire rêver les deux gosses qui habitent un quartier pas bien joyeux.

La découverte d'un terrain vague par les enfants va attiser l'imagination de l'ancêtre qui se met à évoquer sa jeunesse, les gitans qui animaient la vie du quartier, la belle Angélique et Ascaso le bandit d'honneur...

Grâce à lui, le terrain devient un lieu magique où le réel et l'imaginaire, le passé et le présent se confondent.



Cachée derrière un récit romantique, une terrible histoire de vengeance se tisse peu à peu!

DEEP MAURICE ET GOLOGAN
Tome 3 Esprits de l'espace
Cenci & Robberecht
(Edit. Casterman)

DEEP MAURICE & GOLOGAN
Esprit de l'espace



Il sait être jaloux, un peu grognon mais fidèle en amitié, bref, il possède des défauts et qualités bien humaine!

Pourtant Deep Maurice est un robot dont le ventre bedonnant regorge de gadgets électroniques qui s'avèrent bien utile pour remplir les missions secrètes qui lui sont confiées.

Gologan, sa coéquipière, à parfois un peu de mal à s'habituer à cet agent disons un peu spécial!

Dans cette aventure, des esprits extraterrestres sont pris en otages par le très machiavélique Raz dont la menace de détruire Paris est prise très au sérieux!

INDIA DREAMS
Tome 2 Quand revient la mousson
Maryse & JF Charles
(Edit. Casterman)

INDIA DREAMS
Quand revient la mousson



Les Indes n'étaient plus qu'un souvenir enfoui au plus profond de sa mémoire.

Si elle n'avait perdu son mari à la guerre et son bébé en couche, jamais elle n'aurait accompagné dans cette aventure son ami d'enfance le prince Jarawal!

Malgré un premier contact distant, elle redécouvre, avec les émotions d'une adulte cette fois, ce monde à la fois cruel et sensuel sans aucune mesure avec ses habitudes occidentales.

Le contact avec ce pays si différent réveille en elle des bonheurs et des douleurs qui vont la guider vers une nouvelle vie sur les traces d'une histoire d'amour passionnée entre sa mère et le maharadjah de Khalapour.

Rhode St. Genèse

Liste des horreurs

(suite de la p. 6)

Mais pourquoi ne pas avoir posé ces exigences plus tôt ? Certains de ces problèmes sont fort anciens...

Parce qu'il y avait des problèmes plus urgents (le sauvetage de la sidérurgie wallonne, la création de la Région de Bruxelles-Capitale, le sauvetage de l'enseignement francophone, entre autres...)?

Les problèmes des 120.000 francophones de la Périphérie, — qui touchent aux libertés fondamentales et à l'égalité entre citoyens... — seraient donc secondaires, agités seulement quand il s'agit de récolter leurs voix en vue d'élections proches ou d'effrayer les politiciens flamands pour leur arracher des concessions sur d'autres sujets ?

La confirmation du mépris pour les facilités évoquée par Marcel BOLLE DE BAL dans le livre dont nous rendons compte dans ce numéro ? Voilà qui expliquerait la dégradation des droits effectifs des francophones de la Périphérie, — depuis trente ans... — que dénonce aussi cet ouvrage. Et l'appellation "Communauté Wallonie-Bruxelles" (ignorant donc les francophones de Flandre), toujours officieuse, que veulent imposer ceux qui la dirigent.

Ou bien cette "liste des horreurs" annonce-t-elle un revirement de nos élus, qui ne considéreraient plus les facilités comme une perpétuelle monnaie d'échange, mais comme un point prioritaire ?

Qu'on ne vienne en tout cas pas nous présenter les problèmes de la Région de Bruxelles-Capitale comme plus importants : ils sont inextricablement liés à ceux de la Périphérie : continuer à ignorer ce lien, comme on le fait depuis quarante ans, ne fera que les aggraver.

Carrefour millionnaire

Autre horreur (du point de vue flamingant) : notre site <www.carrefour.be> a reçu, le samedi 26 juillet à 12h31, son millionième visiteur depuis moins de deux ans.

Drôles de noms

Depuis un an, la ligne 155 relie Hal à Drogenbos via le grand Beersel, Rhode et Linkebeek, mais le succès se fait attendre. Faut-il dès lors maintenir des bus de grande capacité plutôt que des minibus, lesquels polluent moins et endommagent moins la voirie ? De Lijn se soucie-t-il de ces matières ressortissant aux communes...?

Plus curieux, le nom de certains arrêts : quel rapport entre Elvis PRESLEY et la chaussée de la Grande Espinette... ou entre Nelson MANDELA et la drève de Linkebeek ?

Quant aux langues employées sur les horaires affichés aux arrêts... A Linkebeek, on a réagi avec un certain succès à cet unilinguisme contraire aux facilités (voir p. 2). Défendre ses droits est le seul moyen de les conserver.. De Lijn : 016/31.37.37.



Plan Pegasus

La société De Lijn (Vlaams-Brabant) compte investir 358 millions dans de nouvelles lignes, qui doubleraient le nombre de celles déjà existantes, et dans des bus rapides. Les aménagements de l'infrastructure coûteraient 261 millions et l'achat de nouveaux véhicules 96 millions, ce qui entraînerait 65 millions de surcoût d'exploitation.

L'objectif est d'avoir un bus rapide toutes les 15 minutes aux heures de pointe, toutes les 30 minutes aux heures creuses, de manière à encourager les automobilistes à prendre le bus. Les arrêts principaux seraient pourvus de parkings et d'abris pour vélos.

Ces lignes rapides rayonneraient à partir de Hal vers respectivement Bruxelles, Jette (prolongement jusque Wolvertem), Louvain (par Rhode) et Ninove. Seule exception : la ligne reliant Wolvertem à Groenendaal.

Pour échapper autant que possible aux embouteillages, ces autobus bénéficieraient d'une bande

réservée. Chaussée de Waterloo, par exemple, ils emprunteraient le centre de la voirie, comme faisaient les trams vicinaux jusqu'en 1970. Mais ceci entraînerait de coûteux aménagements pour permettre l'accès des passagers aux arrêts.

Les Régions Bruxelloise et Flamande semblent avoir définitivement abandonné l'idée de ronds-points aux Espinettes (Petite, Centrale et Grande). En revanche, la Région Wallonne est passée au stade de l'exécution, comme on le voit à l'entrée de Waterloo.

Le nombre de bus serait augmenté le week-end; sur les lignes jusqu'à présent non exploitées à cette période, — comme le 155 Hal-Alsemberg-Rhode-Linkebeek-Drogenbos, — des bus plus petits seraient mis en circulation, mais avec une fréquence moindre qu'en semaine.

La "philosophie" générale du projet est manifestement de relier les différentes communes de la Périphérie sans passer par Bruxelles.

Brocante d'automne

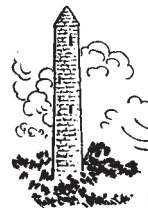
Rhode en Fête accueille sa traditionnelle brocante le **dimanche 28 septembre à partir de 7 heures** au parvis Notre-Dame (Espinette Centrale) et dans les avenues des Trembles, des Cèdres et des Hêtres. Il reste quelques emplacements (4 x 2 m). Contact : 02/358.22.19 (après 10h, pas en soirée).

CPAS

Depuis juillet, Marie-Jeanne GALERA (CDH), première élue d'origine africaine à Rhode (327 voix), siège au Conseil à la place de NICOLÉ RAEYMAECKERS (indépendante) démissionnaire.

Depuis un an, **les séances de ce Conseil sont ouvertes au public**; il se réunit le troisième mardi de chaque mois au Magnolia, rue du Village 74, face au parking de l'école des Sœurs. L'ordre du jour de la réunion du **16 septembre** est affiché sur la porte (celui du Conseil communal sous le porche de la maison communale). Contact : 02/380.55.55.

Irlande, terre de vacances... ou de violence ?



C'est le titre de la conférence (avec diapositives) que donnera Michel MAZIER, historien, après trois séjours dans l'"île verte" (Nord et Sud).

Elle aura lieu le **jeudi 13 novembre à 14 heures** à la salle Le Verger, avenue de la Forêt de Soignes 168 (à côté de la maison de repos) dans le cadre de l'association de seniors Le Bel Age. Contact : 02/380.83.80.

Ambassade abandonnée

Il n'y a pas que la maison URVATER (voir page 6). Depuis plus de dix ans, la maison située au coin des avenues des Touristes et du Vallon s'est transformée en taudis : vitres brisées, châssis disparus, carcasses de voitures abandonnées, trafics en tout genre, rats de plus en plus nombreux. L'hygiène et la sécurité publiques sont menacées et les voisins sont outrés.

Il s'agit d'une ambassade : celle de Libéria, pays en proie à une guerre civile depuis une quinzaine d'années. Cette maison jouit donc de l'exterritorialité

C'est là qu'on s'aperçoit que les événements qui ont lieu bien loin de chez nous, et qui nous paraissent des lors bien loin de nos problèmes, peuvent avoir un effet direct sur notre vie quotidienne.

Une solution paraît heureusement en vue, d'après les informations glanées au ministère des Affaires étrangères.

Un club, une école

Rhode 2001 aligne huit équipes de basket, depuis les pré-poussins (garçons et filles nés en 1996-97) jusqu'aux dames jouant en 1^{ère} Régionale, en passant par les juniors masculins (nés en 1983-85).

L'école du club accueille garçons et filles dès 5 ans le **mercredi en début d'après-midi et le samedi en milieu de matinée**. Contact : 02/380.60.37 & 0477/95.00.80.



UNION DES FRANCOPHONES

PROVINCE VLAAMS - BRABANT

NOUVELLES DE VOS ELUS AU CONSEIL PROVINCIAL

Informations générales

C'est fait ! Depuis le mois de mai le Conseil provincial se réunit dans ce que l'Union des Francophones (UF) appelle le "Palais provincial" qui a coûté plus de 2 milliards de BEF. Il faut reconnaître que les installations et infrastructures sont de qualité; le travail des conseillers en est facilité. Le déménagement s'est effectué en avril et les fonctionnaires provinciaux furent rapidement à pied d'œuvre. L'inauguration officielle a eu lieu le 5 septembre. Certaines salles pourront être utilisées par d'autres institutions; il est prévu qu'en cas de plurilinguisme des manifestations, le néerlandais doit avoir priorité.

Nommé greffier (fonctionnaire le plus élevé) le 24 juin, M. Marc COLLIER entrera en fonction le 1^{er} octobre. Nous lui souhaitons bon travail et nous espérons qu'il collaborera fructueusement avec les francophones.

Les chefs de groupe d'Agaley (M. POLFIET) et du SP-A (M^{me} JIROFLÉE) ont été remplacés.

Débats au sein du Conseil Provincial

• De nombreuses interventions et motions ont tourné autour de la problématique de l'aéroport national. Le groupe UF a appuyé les propositions de la ministre DURANT : puisque les Flamands tirent un maximum d'avantages de la localisation du site (emplois, économie, commerces...), les nombreux francophones des communes de l'Est ne doivent pas en subir les nuisances. On sait ce qu'il en est advenu.

• Sur le territoire de Vilvorde est situé un crématorium privé. Suite à un changement de réglementation, il ne peut poursuivre ses activités au-delà de novembre 2003. Les défunts étaient originaires de 35 communes (Wemmel, Dilbeek, Jette, Berchem, Saint-Gilles...). Une Intercommunale regroupant 25 communes et la province participera au capital de départ pour 20 %. A une question du chef de groupe UF, il a été répondu que les statuts n'existaient qu'en néerlandais et que l'Intercommunale déciderait elle-même si des cérémonies funèbres pourraient se tenir en français. Il y a donc tout lieu de craindre que les francophones soient discriminés, — une fois de plus, — jusque dans la mort. UF a en conséquence voté contre le projet.

• L'Entreprise provinciale autonome VERA, qui a notamment pour mission de relier par réseau informatique les communes du Brabant flamand, va étendre ses activités aux bibliothèques publiques. UF reste vigilant pour permettre le bilinguisme du service à l'égard des habitants des communes à facilités qui devraient pouvoir obtenir des renseignements et formulaires en français via Internet; appel est lancé aux mandataires de ces communes pour qu'ils l'exigent.

• A ceux qui croient les appétits flamands calmés :
- en avril (avant les élections) une motion fut déposée par les chefs de groupes VLD, CD&V et SP a demandant au futur gouvernement de procéder immédiatement à la scission de l'arrondissement électoral Bruxelles-Hal-Vilvorde. Ils considéraient comme une discrimination inacceptable le fait que seul le Brabant flamand ne forme pas, — à l'instar des autres provinces, — une seule circonscription électorale et qu'en conséquence des listes francophones puissent en 2003 être proposées dans 35 communes flamandes, en dépit des exigences de scission remontant à 40 ans. A l'occasion des élections de mai, des membres UF ont déposé une liste dans l'arrondissement de Leuven pour affirmer la présence francophone dans tout le Brabant flamand; elle y a reçu un très bon accueil (voir p.7).
- le 3 juin, un conseiller CD&V a déploré le recul flamand dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Un autre a une fois de plus rappelé les exigences de scission de l'arrondissement électoral et judiciaire et de la SNCB.

- une proposition de règlement de subsidiarité de projets visant le renforcement du caractère flamand de la province a été adoptée par tous les partis flamands.
- une motion du Vlaams Blok demandant que la fête flamande du 11 juillet soit désormais considérée comme jour férié légal : les autres partis flamands ont estimé (pour ne pas voter contre...) qu'elle n'était pas recevable car elle relevait du fédéral.

• Le projet de plan structurel de l'espace a entraîné de longues discussions car il implique d'importantes décisions (terrains à bâtir, industriels, agricoles, bois et espaces verts, voies de communication...). L'UF s'est abstenue car le projet contient des aspects positifs mais aussi négatifs. A noter que le document souligne la position centrale de la province et qu'il faut valoriser l'influence que Bruxelles peut exercer sur son hinterland; ceci a d'ailleurs entraîné le vote négatif du Vlaams Blok, qui craint que le projet favorise la poursuite de la francisation de la Périphérie. Même si le plan régional reste d'application, le

nouveau plan structurel de l'espace pourrait entraîner des conséquences non négligeables pour l'habitat (on construirait des bâtiments de quatre étages plutôt que de deux afin d'économiser de l'espace pour atteindre le quota de 88.000 logements supplémentaires nécessaires).

La concertation avec la Région de Bruxelles-Capitale sera indispensable pour régler des questions de mobilité entre Ruisbroek et Tervuren, par exemple. Le projet tente d'augmenter l'offre de transports publics et de restreindre l'usage de l'automobile, de trouver un équilibre entre les fonctions de logement, d'emploi, de loisirs, etc. Aux yeux de certains, on fait la part trop belle aux terrains industriels; pour d'autres, le projet est trop intellectuel et compréhensible seulement par des planologues.

Une enquête publique a démarré le 1^{er} septembre pour permettre à chaque Brabançon de faire part de ses remarques et/ou objections (une brochure sera distribuée prochainement). Au moment du vote de l'approbation de l'enquête, les partis flamands de l'opposition ont quitté la salle car la majorité n'était plus en nombre. Considérant que le report du vote aurait entraîné une perte de temps inutile, les membres UF ont apporté les voix nécessaires pour l'adoption du projet, ce qui leur a valu les remerciements chaleureux de la majorité ! Celle-ci s'en souviendra-t-elle à l'occasion d'une prochaine requête formulée par l'UF ? Pour plus de renseignements, adressez-vous à vos conseillers provinciaux.

A votre service

Francine COLLET-VANDERSMISSEN,
02/331.04.17
Dominique HOUTART,
02/767.56.55
Eric POSWICK,
02/687.81.15
Jean-Pierre SANS,
02/731.71.65
François VAN HOEBROUCK,
02/767.92.76
Michel DANDOY, chef de groupe,
Bodegemstraat 175,
1700 Dilbeek,
02/569.63.15

Carrefour

La résurrection de notre magazine après les arrêts de la Cour d'Arbitrage interdisant sa subsidiation, — comme celle de toutes les associations culturelles francophones de Flandre au nom du principe de territorialité, — a suscité une cascade de motions déposées par tous les grands partis flamands, qui ont pour caractéristique commune de s'accrocher à ce principe sans se poser de questions sur l'image antidémocratique qu'ils donnent de la Flandre.

Institutions francophones pour les jeunes

Lors des séances des 30 mai et 19 juin, un député s'inquiète de la présence en Périphérie d'institutions pour jeunes en difficulté.

S'il consent à l'existence du Préventorium marin au Coq (De Haan), — vu la spécificité de l'institution et pour autant qu'elle soit soumise à des conditions strictes, — il estime que la présence de toute autre institution francophone en Flandre constitue une violation flagrante et insupportable du principe de territorialité. Il trace même un parallèle avec la fermeture de l'Athénée Royal de Rôsrath consécutive à la fin de la présence alliée en Allemagne !

La ministre flamande du Bien-Être, de la Santé et de l'Égalité des Chances, Adelheid BYTTEBIER (Agalev) dénonce ce rapprochement entre des situations tout à fait différentes : la présence d'institutions francophones en Périphérie n'est pas le fruit de la guerre froide !

Elle précise que quatre institutions sont visées :

- le Pensionnat Jules LEJEUNE à Wezembeek;
- La Maison à Linkebeek;
- Le Home Suzanne VAN DURME et La Bergerie à Rhode-Saint-Genèse.

Initialement subsidiées par le ministère de la Justice, elles furent transférées au ministère de la Communauté Française en 1981, dans le cadre de la fédéralisation de la Belgique. La Bergerie a été dissoute, comme en témoigne le *Moniteur Belge* du 28 février 2002.

Le Pensionnat Jules LEJEUNE et le Home Suzanne VAN DURME sont toujours subsidiés par la Communauté Française; La Maison l'est en tant qu'institut médico-pédagogique wallon. Ces trois institutions étant nommément citées dans la loi spéciale du 8 août 1980 (organisant la fédéralisation) comme exceptions au principe de territorialité en tant qu'héritages du passé unitaire de la Belgique, la validité juridique de leur subsidiation ne peut être contestée.

Une réponse qui ne satisfait évidemment pas l'interpellateur, qui voudrait que la fin de cette situation, — selon lui intolérable, — soit revendiquée par les autorités flamandes au Comité de Concertation avec leurs homologues francophones et fédéral.

Elections fédérales

Le ministre flamand des Affaires intérieures, de la Culture, de la Jeunesse et de la Fonction Publique, Paul VAN GREMBERGEN (Spirit, ex-Volkunie) a été interpellé au sujet des élections fédérales du 18 mai dernier.

Il s'agissait évidemment de la langue à utiliser dans les convocations envoyées aux électeurs, problème déjà posé en 1999 et en 2000 : la langue de la Région (pour nous, le néerlandais) comme le voudraient les flamingants, — et comme le voudrait donc le gouvernement flamand, — ou dans la langue de l'électeur, position qu'ont toujours défendue les autorités fédérales ? Le résultat de cette divergence : l'anarchie. Kraainem avait, par exemple, fait imprimer des convocations bilingues alors que Rhode-Saint-Genèse les avait fait imprimer par... le ministère fédéral de l'Intérieur ! Des plaintes avaient été déposées par l'opposition flamande à Wemmel et à Wezembeek-Oppeem.

Un nouveau problème est né du vote massif des Belges à l'étranger : l'ex-ministre fédéral de l'Intérieur Antoine DUQUESNE (MR) leur avait fait parvenir leur convocation dans leur langue, non dans celle de la commune où ils s'étaient fait inscrire. D'autant plus grave aux yeux des flamingants que ceux qui s'étaient inscrits dans les communes à facilités étaient francophones à 90 % !

Le ministre a répondu qu'il considérait que l'envoi des convocations, étant du ressort des communes, était soumis à la tutelle des autorités flamandes, mais qu'il n'avait jamais pu obtenir de réunion du Comité de Concertation à ce sujet.

Les électeurs vivant à l'étranger pouvaient s'inscrire dans la commune de leur choix, même s'ils n'y avaient jamais résidé, même s'ils n'y avaient aucun lien particulier, et ils étaient dès lors soumis au régime linguistique de celle-ci. S'appuyant sur la Commission Permanente de Contrôle Linguistique, bilingue et paritaire, le ministre DUQUESNE trancha de la manière indiquée ci-dessus; s'appuyant de son propre aveu, — mais on l'avait deviné ! — sur la circulaire PEETERS, le ministre VAN GREMBERGEN a bien dû céder puisque l'organisation des

élections fédérales est du ressort... du fédéral ! Ce n'était que dans l'exécution des décisions par les communes qu'il pouvait intervenir.

Commentaires

La préparation des prochaines élections, en juin 2004, d'une part au parlement européen, d'autre part au parlement flamand... promet d'être encore plus agitée, avec un ministre fédéral de l'Intérieur flamand (Patrick DEWAELE, VLD). Le citoyen se sentira encore plus victime d'une querelle de bac à sable... en quoi il aura tort : c'est le principe même des facilités qui est en jeu derrière l'apparence de gamineries ! En tardant à se prononcer sur la légalité des circulaires PEETERS & C°, invoquées par les politiciens flamands, le Conseil d'Etat devient un facteur de déstabilisation du fédéralisme qu'il est chargé de défendre : un comble !

La possibilité de subsidier des instituts d'aide aux enfants en difficulté existant déjà en 1980 est positive, mais le cas de La Bergerie montre que si, du côté flamand, on ne s'acharne pas davantage contre eux, c'est parce qu'ils finiront par disparaître, l'homogénéité linguistique étant ainsi atteinte dans ce domaine aussi.

Quant à notre magazine, que tant de Flamands aspirent à voir disparaître, il n'est que le produit des innombrables injustices et tracasseries infligées aux francophones de Flandre, dont les circulaires PEETERS, VAN DEN BRANDE et MARTENS ne sont que la partie la plus visible.

Que celles-ci cessent, et *Carrefour* disparaîtra, ou redeviendra le moniteur culturel qu'il était à ses débuts. Les autorités flamandes de tout niveau sont les premières responsables de son existence.

Pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore compris, le but de celles-ci est évidemment **d'étouffer non seulement toute expression publique des francophones de Flandre** (leurs élus ne peuvent s'exprimer qu'en néerlandais, **même dans les communes où ils sont majoritaires** parce qu'il s'agit de territoires historiquement flamands), **mais aussi toute forme de vie culturelle en français.**

Votre député au parlement flamand :
Christian Van Eyken
Chaussée d'Uccle 320/1
1630 Linkebeek

Voyager à tout âge

Nos seniors sont gâtés :
- l'échevinat des seniors organise pour eux une **visite guidée à Arras** : notamment deux places et un alignement exceptionnel de 155 façades baroques flamandes).
Réunion le **jeudi 18 septembre à 7h30** (gare de Rhode).
PAF : **3 euros à virer au compte n° 068/2104101/04** du Bel Age, avenue du Vallon 27, à Rhode.
Inscription indispensable au 02/358.47.78 (entre 9 et 10 heures).

- escapade aux Trois Frontières le **jeudi 2 octobre à 7h30** (gare de Rhode), la route des châteaux de Fouron à Hergenrath en passant par Battice, Welkenraedt et La Calamine, ex-territoire neutre de Moresnet (1816-1919) qui vivait de son minerai exporté aux quatre coins de l'Europe, notamment à Paris où HAUSSMANN l'utilisa pour couvrir le toit des immeubles au point d'amener la Ville de Paris à l'imposer dans ses règlements urbanistiques.
Inscription indispensable au 02/358.47.78 (entre 9 et 10 heures).

- un voyage dans une salle de spectacle pour assister à l'**opérette de Louis GANNE Les saltimbanques** le **samedi 25 octobre** : 13h50 au Verger; 14h à la gare; 14h05 à l'Espinette Centrale (Fortis).
PAF : 23 euros (transport offert par l'échevinat du 3^e Âge), à verser **au plus tard le 20 septembre au compte 068/2104101/04** du Bel Age, avenue du Vallon 27, à Rhode.



Rhode Laique

Pour le début de cette saison 2003-2004, Rhode Laique vous propose un café-citoyen sur le thème **Que faut-il enseigner ?**

Les bourrasques qui ont perturbé l'enseignement en sens divers depuis trente ans n'ont toujours pas abouti à résoudre ce problème pourtant fondamental, mais mal posé : qu'est-ce qui doit constituer le cœur de l'enseignement, l'élève ou le savoir ?

Pour en débattre, rendez-vous le **jeudi 25 septembre à 20 heures à la taverne Oprode** (à côté de l'église de De Hoek).
Contact : 02/380.83.80.

Drève de Lorraine

Tous les automobilistes de Rhode, Waterloo et au-delà savent combien cette artère est vitale pour dédoubler la chaussée de Waterloo : destinée imprévue pour cette allée créée au XVII^e siècle comme lieu de promenade isolé en forêt, puis intégrée au réseau de drèves créé à partir du gouvernorat de Charles de Lorraine (1749-1780) pour faciliter le déplacement des calèches de la Cour pendant les chasses.



La drève de Lorraine au début des années '20 (détail d'une carte postale)

Bien qu'utilisée par les automobilistes dès l'apparition des véhicules à moteur il y a un bon siècle, elle n'eut droit à un revêtement bétonné qu'en 1927... celui qui a survécu tant bien que mal jusqu'au mois dernier ! Son délabrement jouait évidemment un rôle de casse-vitesse, mais il devenait aussi une source potentielle d'accident.

Elle fut rouverte le 11 août au lieu du 30 : deux semaines de travaux au lieu des cinq initialement prévues... c'est rare pour les travaux publics (privés aussi, d'ailleurs) !

De quoi faire rêver les riverains des avenues Gustave, Simonne et Marie-Louise, qui ont le "tort" d'habiter le long d'artères d'intérêt purement local, et tous ceux qui empruntent l'avenue de la Forêt de Soignes, promise à de prochains travaux de rénovation.

Je ris de me voir si belle en ce miroir

Pour les chanteurs de **8 à 10 ans** : exercices vocaux, apprendre à placer sa voix, techniques du chant, étude d'une partition.
Cours également **pour adultes** (en individuel) sur rendez-vous.
Contact : 0485/14.65.96.

La capoeira

Art martial ? Danse ? Acrobatie ?

Un peu de tout cela. Créée par les esclaves noirs du Brésil, cet art combine musique, danse et jeu où on rivalise d'adresse, d'élégance, de malice.
Pour adolescents et jeunes adultes le **jeudi à 20 heures** au hall sportif. Essai gratuit pendant une séance.

Gardez la pose

Un cycle de **10 séances** d'une heure trente pour acquérir les bases de la photo : anatomie de l'appareil, vitesse, focale, réglage de la netteté et de la profondeur de champ, exposition, sensibilité, contraste et orientation de la lumière, couleur de lumière et filtres, flash...

Yoga

Accessible aux sédentaires et aux sportifs, de 12 à 100 ans, pour garder la santé ou pour soulager un problème (mal de dos, nervosité...), les postures sont adaptées aux individus et évolutives. Effets tant physiques qu'énergétiques et psychiques.
Au hall sportif le **lundi à 19 heures**.

Jeux de mains, jeux de vilains ?

Jongler avec trois balles, jongler à plusieurs à la fois, faire valser le diabolo, lancer des quilles en l'air et pouvoir les rattraper, faire tourner le bâton du diable...
Tous les **lundis à 18 heures** au hall sportif Ce cours s'adresse tout aussi bien aux débutants qu'aux initiés, à partir de **16 ans**.

Contacts pour toutes ces activités :
02/358.17.42
02/358.20.79,
0485/14.65.96.

Travailler à Bruxelles, mais vivre au calme à Kraainem, Rhode ou Dilbeek : un rêve vieux de plusieurs générations.

L'arrondissement de Hal-Vilvorde et le grand Tervuren profitent de leur proximité avec la capitale, dont l'effet est renforcé par la nouvelle réglementation flamande sur les droits d'enregistrement. Le prix moyen des habitations est passé de 137.700 à 149.100 euros en 2002 (jusqu'à 195.400 euros en moyenne à Beersel et Overijse), soit une augmentation de 12 %.

Le triangle Hal-Biévene-Roosdaal reste le moins cher, bien que le prix moyen y ait progressé de 17 %. A Dilbeek, Drogenbos, Leeuw-Saint-Pierre, Asse, Wemmel, Merchtem, de 10 % "seulement", de 11 % à Meise et Kampenhout, de 13 % à Vilvorde et Zaventem. On ne constate une diminution des prix, — pour la seconde année consécutive, — que pour les très grandes habitations. Très peu nombreux en Brabant Flamand, les appartements neufs ou récents bondissent de plus de 20 % au sud de Bruxelles. Pour en savoir plus <www.trends.be>

Boom immobilier et droits d'enregistrement

POUR TOUS LES FRANCOPHONES VIVANT DANS LA PERIPHERIE

Restez en contact avec l'actualité culturelle de votre communauté

Je désire m'abonner au magazine culturel régional Carrefour qui est distribué dans la Périphérie bruxelloise
Je verse ce jour la somme de 7,5 euros/an au compte n° 068/2044200/49

Signature :

Nom :

Adresse :

A renvoyer à Carrefour magazine-périphérie - Boite Postale 44 - 1640 Rhode-St-Genèse

Immigré chez soi...

(suite de la p. 1)

soleil de minuit illuminant un calme lac scandinave : la rédaction de ce livre a manifestement apaisé son auteur, dont l'humour parfois caustique se teinte donc parfois aussi de poésie.

*

L'ouvrage est conçu comme des poupées russes, emboîtées les unes dans les autres, comme le sont la vie de l'auteur, sa formation sociologique et son engagement politique.

Il comprend donc trois parties : quelques détails biographiques, l'engagement dans la vie politique locale, les réflexions que le sociologue retire de cette aventure. On passe donc de l'expérience individuelle linkebeekoise à des considérations valables pour toute la Périphérie, et même toute la Belgique, ce qui concerne donc tous les lecteurs de *Carrefour*, et pas seulement les Linkebeekois !

Entrez dans la danse

Après avoir élucidé les origines de son patronyme pour le moins curieux, Marcel BOLLE DE BAL explique que c'est d'abord le goût de... la danse qui l'amena à s'intéresser à la politique et... à ses premières déceptions.

Le goût de la danse sera bien vite relayé par l'ambiance universitaire, pour être finalement confirmé beaucoup plus tard par la découverte de lettres paternelles décrivant les relations entre soldats flamands et francophones dans les tranchées de l'Yser. *Un choc* écrit-il.

Cette première "poupée" nous entraîne enfin dans l'atmosphère pittoresque et enfumée des cafés accueillant encore dans les années '60, — quand la télévision n'en était qu'à ses débuts, — les Q.G. des sections locales des trois partis traditionnels (pp. 51-58).



La salle du Mont-Saint-Gothard, ancien QG du parti libéral (d'après une carte postale)

Le combat d'un sociologue engagé

La deuxième "poupée" nous introduit dans les arcanes de la vie politique d'une petite commune de la Périphérie. Elle rappelle notamment que, dans les années '60, quand il y avait au Conseil communal 8 néerlandophones pour 3 francophones, les prestations de serment se faisaient dans les deux langues et que, dans ses interventions, chacun s'exprimait dans la langue de son choix. Devenu échevin dès son entrée au Conseil communal en 1965, Marcel BOLLE DE BAL raconte l'échec de ses tentatives d'y parler néerlandais :

Mes interlocuteurs s'empressent de me répondre en français. Ce faisant, ils me signifient, très amicalement, à la fois leur suprématie communicationnelle, leur compréhension de mes lacunes et difficultés, leur désir de ne point perdre de temps, de passer sans tarder au règlement des problèmes essentiels. Je me suis dès lors replié sur les vertus du bilinguisme passif (p. 66).

Un échec vécu par tant d'autres francophones...

Il rappelle que deux motions demandant la participation de Linkebeek aux institutions prévues pour l'agglomération bruxelloise furent votées à l'unanimité en 1965 et 1968.

Kraainem fit de même, tandis que Wezembeek et Wemmel demandaient le "rattachement au grand Bruxelles" et que *des sentiments du même ordre ont été exprimés à Drogenbos*.*

Quelle illusion ! Autant crier dans le désert, silence radio total du côté de ceux qui nous gouvernent ou alors un florilège de belles promesses... non tenues. Les Flamands ne veulent pas céder un bout de leur territoire, même si notre commune abrite 70 à 80 % de francophones. Les socialistes wallons ne souhaitent pas s'investir dans la défense d'une population de bourgeois bruxellois (car telle est leur perception). Quant aux responsables politiques bruxellois, leur soutien est épisodique, variable selon leur situation par rapport au pouvoir (radicaux dans l'opposition, ils nous assurent de leur ferme soutien... promesses qu'ils s'empressent d'oublier une fois qu'ils accèdent au pouvoir !) (pp.72-73).

L'auteur a vécu de l'intérieur la radicalisation de part et d'autre, largement importée, qui va rendre la commune ingérable et provoquer sa

* Ndir. A Rhode, des motions du même genre avaient été déposées dès les années '20 (voir notre série sur la présence du français en Périphérie

démission... jusqu'à sa réélection en 1988. Par exemple :

- la création de l'école francophone (initialement installée dans... le living du futur bourgmestre LIETAR !);
- les raids du TAK plaçant la commune en état de siège;
- l'interdiction d'encore utiliser le français au Conseil communal;
- les effets des accords de la Saint-Michel (1992) et, d'une manière générale, les discriminations et menaces pesant sur les



Fried VANDEBROEK en 1969

francophones : une liste instructive pour celles et ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de problème en Périphérie...
L'intérêt de ce livre est aussi de montrer les grandeurs et les bassesses émaillant la vie politique locale (ni plus, ni moins que la vie tout court, d'ailleurs) : la rectitude morale de l'ancien bourgmestre Fried VANDEBROEK, amputé d'un bras le...
11 novembre 1918, à quelques heures de l'armistice; les affres de l'auteur, partagé entre la loyauté à son parti et le ralliement à la liste du bourgmestre THIÉRY, dont ses amis politiques ne voulaient pas en 1988...

*

Réflexions du sociologue engagé

La troisième "poupée" élargit le témoignage de l'auteur, en tire les leçons : si elle s'est déroulée à Linkebeek, son expérience de près de quarante ans dépasse de loin les limites de la "perle du Brabant", dans le contexte d'une Belgique dont il craint la disparition, tout en admettant que la complexité des institutions, si elle énerve la population, est aussi le gage de la coexistence pacifique (même si elle est conflictuelle) de nos deux principales communautés, qui attise la curiosité de tous les responsables d'Etats multi-ethniques dont les citoyens ont tendance à s'entretuer.

Si l'auteur nous entraîne dans son domaine favori, ce n'est pas pour nous assommer du vocabulaire bizarre et des raisonnements

(suite p. 15)

...et malgré soi

(suite de la p. 14)

abstrait qu'on attribue volontiers aux sociologues. Le texte reste clair, parfois même un peu répétitif, mais c'est l'effet de sa présentation "en spirale" : chaque thème est abordé dans ses grandes lignes avant d'être repris plus en détail.

Passant en revue tous les clivages qui font de la Belgique un pays compliqué, "surréaliste", pluriel, — et en même temps duel dans ses problèmes communautaires, — il met l'accent sur la "belgitude" et sur l'ambiguïté de la notion d'identité, si revendiquée aujourd'hui dans le monde entier.

Il s'insurge contre le mépris dont témoignent beaucoup de citoyens, notamment des intellectuels, pour la "crisette des facilités" :

Intellectuel, j'ai été profondément choqué par le manifeste qu'une soixantaine d'intellectuels néerlandophones et francophones ont publié dans Le Soir du 6 mars (et dont Carrefour a longuement rendu compte en son temps, en 1998).

Je considère, à tort ou à raison, plusieurs d'entre eux comme des amis (...). Mais qui aime bien châtie bien : je regrette le caractère un peu trop facile du discours qu'ils diffusent (...).

Leur témoignage, malheureusement, est "intellectuel" au mauvais sens du terme (abstrait, éloigné des réalités concrètes). (...) Peu d'entre eux, du moins parmi les francophones, me paraissent vivre ou avoir vécu /à où se déroule ce que, avec un mépris d'intellectuels en chambre, ils stigmatisent comme la "farce" de cette "guerre des facilités"... sans nullement chercher à déterminer (...) comment cette "guerre" a commencé, quels sont les enjeux réels sous-tendant cette en effet pénible "farce". J'attends toujours qu'en tant que groupe bilingue et bi-culturel, ils se prononcent clairement sur l'avenir des facilités. Je les mets au défi, en tant qu'intellectuels ouverts et

mobilisés, de nous proposer une solution concrète acceptée par eux tous, représentants éminents de nos deux cultures nationales S'ils devaient y réussir, je m'en réjouirais sincèrement. (...)

A deux reprises, en 1976 et en 1982, j'ai tenté de mettre en œuvre les nobles principes de mes amis intellectuels et me suis présenté aux élections communales sur une liste bilingue, centrée sur les problèmes économiques, sociaux et environnementaux. Résultat : aucun élu. (...) Renvoyer dos-à-dos l'agresseur et l'agressé ? Cette attitude à la Ponce-Pilate est hélas celle de trop d'intellectuels bien intentionnés... (p. 261).

Il replace la "farce" des facilités dans le contexte plus général des relations communautaires avec ce discours, répété à satiété :

(...) aux yeux de nombreux acteurs, les problèmes communautaires apparaissent comme la "part maudite" de la politique belge, celle qui, malgré eux (?), les empêche de s'occuper des "vrais problèmes", c'est-à-dire des problèmes économiques et sociaux : l'inflation, le chômage, l'insécurité, voire les réformes de structures. Avec force, ils maudissent ces problèmes qui les forcent à dépenser une énergie folle pour des résultats aléatoires (...) les interminables négociations communautaires, cette course d'obstacles qui de marathon en crise, et de crise en marathon, de château en château, de Saint en Saint, ne désigne pas de vainqueur, mais stigmatise des vaincus; les accords enfin réalisés et rapidement remis en question; le "ras-le-bol" général de la population (p. 263).

En bon sociologue, il met aussitôt ce discours en face de la réalité :

(...) malgré cette énorme dilapidation d'énergies de nos responsables politiques, malgré notre "guerre" communautaire (...), malgré la farce que constituerait la "guerre des facilités", malgré de longues crises gouvernementales, la machine

économique continue de tourner, notre situation économique supporte la comparaison avec celle de nos voisins, contrairement à ce que nous promettent périodiquement de sinistres augures; les problèmes, réels, ne paraissent guère la conséquence de nos querelles institutionnelles (p. 264).

Ce témoignage personnel, — qui, de l'aveu même de l'auteur, — n'a donc rien d'un manuel d'histoire ni d'un traité de sociologie, se termine sur un point d'interrogation, mais l'auteur ne peut dissimuler son enthousiasme viscéral, qui fait de ce livre une lecture à la fois instructive et stimulante, qui fait excuser les rares petites erreurs de détail qui sont seuls à ne pas commettre ceux qui ne s'engagent pas.

Où peut-on se le procurer ? Dans toutes les bonnes librairies, bien sûr, et notamment :

- à **Linkebeek** : à la Librairie de Linkebeek, place Communale 25.

- à **Rhode-Saint-Genèse** : à la Librairie Centrale, avenue de la Forêt de Soignes 363.

- à **Bruxelles** : à la Librairie Filigrane, avenue des Arts 38.

Marcel BOLLE DE BAL, Surréaliste et paradoxale Belgique. Mémoires politiques d'un sociologue engagé, immigré chez soi et malgré soi, Paris, éd. L'Harmattan, 288 pages.

Petites annonces

J.f. 22 ans cherche trav. ménage repassage, baby-sitting. Honnête et propre - T. Anna 0472/614477.

Petites annonces

Nicolas CARLIER (lic. Histoire) donne cours de français, anglais, latin, grec, histoire à des élèves du second. Excell. référ., prix modérés. T. 02/358.17.25 & 0486/610165.

(suite de la p. 1)

Au bout d'épisodes rocambolesques, justice nous fut rendue en première instance le 11 janvier 1999 (près de dix ans après les faits...).

A peine nous étions-nous réjouis de cette issue que nous apprenions que la commune d'Overijse interjetait appel. C'est cette procédure qui vient d'aboutir, quatre ans et demi après qu'elle ait été initiée...!

Que conclure de ce marathon ?

Les trois instances successivement chargées de ce dossier s'accordent :

- une commune ne peut empêcher la diffusion de Carrefour sur son territoire : la liberté d'emploi des langues n'est limitée que pour les actes des autorités publiques et ce uniquement par des lois et non par des règlements communaux, ceux d'Overijse contredisant en plus les traités auxquels a souscrit notre pays (Convention européenne des Droits de l'Homme), qui priment sur les normes internes;
- chaque citoyen est présumé doté de l'esprit critique nécessaire pour juger du contenu du magazine;
- le contenu de ce magazine ne constitue aucune provocation;
- la diffusion du magazine ne trouble pas l'ordre public.

Les trois fois, ces décisions ont été rendues par des magistrats flamands, ce qui devrait rassurer la commune d'Overijse sur leur impartialité envers notre magazine ? Eh bien non : elle envisage d'aller en Cassation !

Pourquoi ?

- Parce que, comme toutes les passions, le nationalisme aveugle ?
- Parce qu'elle espère nous couler financièrement, aux frais des contribuables d'Overijse (francophones et flamands) ?
- Pour démontrer que les lois belges nuisent à la cause flamande ?

Après tout, ces trois raisons s'excluent-elles ?

(à suivre)

**Marathon
judiciaire**



Activités septembre-octobre 2003

LE MELKRIEK ET LE DOMAINE CALMEYN

Promenade pédestre à Uccle et Drogenbos

Quand? le samedi 6 septembre 2003, à 14h15

Où? coin rue Engeland et chaussée de Saint-Job (près de la gare d'Uccle-Calevoet).

Le romantique moulin du Neckersgat, le jardin/vignoble de M Hirschbuhler et ses vins de fruits, l'accueillante cité-jardin de la rue E Michiels, jalonnent notre parcours à travers le Melkriek. Ce quartier méconnu d'Uccle dégage un parfum désuet, avec ses sentiers pavés, ses petits bois et ses centaines de potagers soigneusement entretenus.

A Drogenbos, nous visiterons le grand parc du domaine Calmeyn, orné d'arbres remarquables, traversé par la Senne et ponctué d'étangs.

PAF : 2 € à payer sur place (gratuit pour les membres en règle de cotisation).

BERNARD TIRTIAUX, LE «PASSEUR DE LUMIERE»

Rencontre avec Bernard Tirtiaux

Quand? le dimanche 14 septembre 2003, à 14h précises

Où? Ferme Martinrou, chaussée de Charleroi n° 615 à Fleurus.

Bernard Tirtiaux est un créateur aux multiples talents. Cet homme de théâtre complet : acteur, conteur et metteur en scène, a restauré, de ses mains, une ancienne ferme pour y loger une salle de spectacles.

Mais il a une autre passion : l'art du vitrail. Maître verrier, vitrailliste, c'est avec le verbe et le geste enthousiastes qu'il vous dépeindra les techniques et aventures du vitrail, de ses vitraux.

Le titre d'un de ses romans (« Le passeur de lumière ») définit le mieux ce passionné de couleurs et de transparence, qui aime faire « danser le verre et le plomb ». Son atelier tient un peu de celui du peintre, mais aussi de l'alcôve de l'alchimiste.

P.A.F. : 7.5 euros, à payer sur place. Réservation obligatoire avant le 12.09 (max. 25 personnes).

LA HULPE : LE HAMEAU DE GAILLEMARDE ET L'ARGENTINE

Promenade pédestre de 5,5 km.

Quand? le dimanche 5 octobre, à 14h15

Où? au parking de la Fondation Folon.

Accès : au carrefour des Trois Colonnes, à La Hulpe, empruntez la route de Waterloo (av Reine Astrid) ; quand vous voyez

l'indication «Gaillemarde», tournez à droite, suivez les panneaux «Gaillemarde» et «ferme du Château» et poussez jusqu'au parking de la Fondation Folon.

Aux confins de la forêt de Soignes, la butte de Gaillemarde fut un lieu de prédilection des hommes du paléolithique, de mésolithique et du néolithique. Nous passerons par un des coins les plus mystérieux de la forêt : la «fosse al' tchoudère». Nous longerons une magnifique roselière. Par le chemin des Garmilles, nous entrerons dans le village, dominé par un bâtiment du XIXe s., qui fut un magasin pendant plus de 100 ans ; en face, l'ancien cabaret du Mouton blanc. Pour terminer, nous admirerons la belle Ferme de la Ramée (XVe s.), qui faisait partie d'un vaste domaine dépendant du prieuré de Basse-Wavre et de l'abbaye d'Afflighem.

PAF : 2 € à payer sur place (gratuit pour les membres en règle de cotisation).

OISQUERCQ ET LES ÉTANGS DE COEURCQ

Promenade pédestre

Quand? le dimanche 26 octobre 2003, à 14h15

Où? au parking des étangs de Coeurcq

Accès : du centre de Tubize, empruntez la chaussée de Mons sur 3 km environ, tournez à gauche dans la rue de Coeurcq, descendez-la jusqu'aux étangs.

Situé sur un plateau dominant la vallée de la Sennette, le village de Oisquercq fait partie de l'entité de Tubize. Après avoir fait le tour des étangs, paradis des pêcheurs, nous monterons jusqu'à l'église Saint-Martin (XIIe-XVle s), flanquée d'un authentique calvaire breton, pour traverser ensuite la réserve naturelle qui longe le canal.

PAF : 2 € à payer sur place (gratuit pour les membres en règle de cotisation).

A G E N D A

mardi 11 novembre : Notre promenade « classique » du 11 novembre, à Dworp, Rhode et Braine-l'Alleud.

dimanche 30 novembre : Promenade guidée avec le « Bus bavard ».

dimanche 14 décembre : Promenade à Uccle, suivie d'un goûter de Noël. Montage des meilleurs moments de découverte ABC et présentation des meilleures photos.

Association pluraliste, ABC (Alsemberg/Beersel/Culture) vous entraîne à la découverte d'hommes et de femmes, d'activités et de lieux fascinants et parfois insoupçonnés.

Cotisation valable du 1.1 au 31.12 : 7.5 euros.

Compte n° 068-2105510-55 d'ABC à Beersel.

Renseignements & inscriptions :

Jacqueline Connerotte : Tél. 02/380 14 67 (messagerie) ou Micheline Roussel: Tél/fax: 02/380 22 78